



MUNICIPAL

Gazette

MUNICIPALE

DE—OF

Montreal

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal Official organ of the Corporation of the City of Montreal
CANADA

Première année No. 37
First Year

17 Octobre 1904
October

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montréal,
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City Hall

All other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"
City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

Paraît le lundi matin
Published every Monday
morning

Abonnements
Subscriptions \$2 par an
a year

Payables d'avance
Payable in advance

LE GAZ

Rapport de la conférence tenue le 7 du courant, entre la sous-commission des Incendies et de l'Eclairage et les représentants de la Compagnie de Gaz de Montréal.

A la Cité de Montréal,

La Commission des Incendies et de l'Eclairage a l'honneur de faire rapport.

Que, conformément aux instructions du Conseil, en date du 3 octobre courant, elle a nommé un sous-comité pour conférer avec les autorités de la Compagnie de Gaz de Montréal le rapport dudit sous-comité donnant le résultat de la conférence étant ci-joint, et, après mûre délibération, votre Commission a décidé de faire rapport en conséquence.

Le tout respectueusement soumis néanmoins.

F. ROBERTSON,
J.-G. DUQUETTE,
W.-J. PROULX,
M.-J. WALSH,
F.-E. NELSON,
E.-G. DAGENAIS.

CHAMBRE DE LA COMMISSION,
HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 10 octobre, 1904.

Au Président et aux Membres de la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

Messieurs,

Votre sous-commission a l'honneur de faire rapport que, à la conférence tenue vendredi, le 7 octobre courant, entre H.-B. Rainville et MM. Holt, R. Forget, W.-McL. Walbank, H.-H. Henshaw, représentant la Compagnie de Gaz de Montréal, afin de s'assurer si des prix plus bas pour le gaz pourraient être obtenus, après discussion, M. Holt déclara, au nom de sa compagnie, qu'il n'avait aucune proposition à faire, mais il donna à entendre que la compagnie serait tout à fait disposée, dans le cas où la Ville ne se prévaudrait pas de son privilège d'acheter le matériel de la compagnie, à considérer toute proposition raisonnable que lui ferait le Conseil, telle proposition. Cependant, devant comporter, en retour de la réduction de prix qui serait demandée, la passation d'un contrat pour un certain nombre d'années en sus et au-delà du terme de cinq ans, fixé dans le contrat actuel.

Le tout respectueusement soumis néanmoins,

F. ROBERTSON,
W.-J. PROULX,
J.-G. DUQUETTE,
M.-J. WALSH.

CHAMBRE DE LA COMMISSION,
HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 10 octobre, 1904.

THE GAS

Report of conference, held the 7th instant between the Fire and Light sub-committee and the representatives of the Montreal Gas Company.

To the City of Montreal,

The Fire and Light Committee respectfully report:

That, as directed by Council, as per resolution of the 3rd of October inst., they have arranged another interview with the authorities of the Montreal Gas Company, and for that purpose have delegated a sub-committee of their number, whose report on the result of the conference is hereunto annexed and, after due consideration of the same, your committee have decided to report to Council accordingly.

The whole, nevertheless, respectfully submitted.

F. ROBERTSON,
J. G. DUQUETTE,
W. J. PROULX,
M. J. WALSH,
F. E. NELSON,
E. G. DAGENAIS.

COMMITTEE ROOM,
CITY HALL.

Montreal, 10th. October, 1904.

To the Chairman and Members of the Fire and Light Committee,

Gentlemen,

Your sub-committee beg to respectfully report that, at the conference, held on Friday, the 7th of October inst., between the undersigned and Messrs. Holt, R. Forget, W. McL. Walbank, H. B. Rainville and H. H. Henshaw, representing the Montreal Gas Company, in order to ascertain if cheaper gas rates could be obtained; after discussion, Mr. Holt stated, on behalf of his company, he had no proposition to make, but intimated that the Company was quite disposed, in the event of the City not taking advantage of its privilege to buy out the company's plant, to consider any fair proposition coming from the Council, such proposition, however, to grant, in return for any reduction that may be asked for, a contract for a certain number of years beyond the five years of the present contract.

The whole, nevertheless, respectfully submitted.

F. ROBERTSON,
W. J. PROULX,
J. G. DUQUETTE,
M. J. WALSH.

COMMITTEE ROOM,
CITY HALL,

Montreal, October 10th., 1904.